

PROFIL DE LA SÉPAQ

La Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) est une société d'État à vocation commerciale, en activité depuis le 20 mars 1985, date d'entrée en vigueur de sa loi constitutive (R.R.Q., chapitre S-13.01) adoptée en décembre 1984. Elle relève de l'autorité du ministre des Transports et ministre responsable de la Faune et des Parcs qui est responsable de l'application de sa loi. Par ailleurs, le ministre des Finances en est l'actionnaire unique. Enfin, ses administrateurs sont nommés par le gouvernement du Québec.

Sa mission consiste à administrer, exploiter, protéger et mettre en valeur, en concertation avec les instances régionales, les territoires à vocation récréative ou touristique qui lui sont transférés en vertu de sa loi constitutive. Les valeurs d'entreprise qui sous-tendent cette mission comprennent la satisfaction de la clientèle, la conservation du patrimoine naturel québécois, la rentabilité financière, l'efficacité et le développement durable, la prise en compte et l'intégration des intérêts régionaux, l'esprit d'entreprise et la responsabilisation du personnel, la simplification administrative, la rigueur et la transparence de gestion, l'innovation et le développement, et par voie de conséquence, le renforcement du réseau Sépaq. Cette mission s'inscrit dans le cadre d'une implication active dans les régions où la Sépaq exploite des établissements. Cet engagement au plan régional l'amène à exercer un rôle de levier de développement économique et peut, conséquemment, conduire à la mise en place de partenariats pour le développement d'activités ou de services.

La Sépaq exploite actuellement 45 établissements comprenant vingt parcs, seize réserves fauniques, une pourvoirie, et huit centres récréotouristiques dont deux établissements hôteliers. De plus, elle détient la moitié des actifs de Sépaq-Val-Jalbert, s.e.n.c. Chef de file dans le domaine du plein air, elle gère plus de 72 000 km² de territoires naturels. Ses établissements sont répartis dans quinze régions administratives du Québec et elle emploie 2 000 personnes dont 1 900 en régions. Son chiffre d'affaires annuel est d'environ 46 millions de dollars.

En ce qui concerne les parcs du Québec, de concert avec la Société de la faune et des parcs et les tables d'harmonisation, la Sépaq assure la gestion de l'ensemble des activités et des interventions nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs : conservation du milieu naturel, interprétation, mise en valeur, activités et services de plein air dans le respect des plans directeurs de chacun des parcs. Elle est responsable de l'élaboration et de la réalisation des plans d'affaires et des plans d'immobilisations des parcs. Elle assure la promotion et planifie le financement de l'ensemble des parcs et s'occupe également des relations internationales et des relations avec les communautés autochtones pour le suivi d'ententes et la conclusion de nouvelles ententes de services dans les parcs existants.